



HAL
open science

Statut et rôle symbolique des animaux domestiques chez des chasseurs-cueilleurs-cultivateurs : le cas des Gbaya de République Centrafricaine

Paulette Roulon-Doko

► **To cite this version:**

Paulette Roulon-Doko. Statut et rôle symbolique des animaux domestiques chez des chasseurs-cueilleurs-cultivateurs : le cas des Gbaya de République Centrafricaine. 2007, pp.553-567. halshs-00720170

HAL Id: halshs-00720170

<https://shs.hal.science/halshs-00720170v1>

Submitted on 23 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paulette Roulon-Doko
Langage, langues et cultures d’Afrique Noire (LLACAN)
roulon@vjf.cnrs.fr

Statut et rôle symbolique des animaux domestiques
chez des chasseurs-cueilleurs-cultivateurs :
le cas des Gbaya de Centrafrique

INTRODUCTION

R. Thevenin (1947 : 6), reprenant E. Geoffroy Saint Hilaire définit « les animaux domestiques comme ceux qui sont nourris dans la demeure de l’homme ou autour d’elle, s’y reproduisent et y sont habituellement élevés ». La domestication permet donc à l’homme, soit de disposer en permanence d’une nourriture, soit de profiter d’un travail et d’une aide à demeure. En Afrique, il existe des populations de pasteurs nomades tels les WooDaaBee du Niger qui « élèvent plusieurs types de bétail : le zébu rouge [...], des moutons, des chèvres ou des ânes et, ces dernières années, quelques chameaux » (Bovin 1999 : 203). Le zébu (*Bos taurus ssp. indicus* L., Bovidae) y tient la première place : « chaque vache, chaque taureau et chaque veau porte trois noms, de la même façon que les êtres humains » (ibid. : 204). Le chien qui, partout dans les sociétés d’Afrique centrale, reçoit un nom propre, joue un rôle très variable. Tandis que le chien touareg « un lévrier [...] utilisé exclusivement pour la chasse » est systématiquement nourri par l’homme (Bernus 1999 : 419), celui des populations d’agriculteurs du Nord-Cameroun, bien que vivant en commensal de l’homme, n’est pas “systématiquement alimenté” (Gariné 1999 : 327). Les chiens y sont élevés pour la garde et pour la chasse – de nos jours de moins en moins pratiquée – et, chez les populations montagnardes, pour la consommation qui donnait lieu, traditionnellement à un commerce très actif (ibid. : 322). Je vais, dans cet article, présenter la situation des animaux domestiques dans une population de chasseurs-cueilleurs cultivateurs de la République Centrafricaine, les Gbaya.

Les populations qui se reconnaissent sous le nom de Gbaya occupent un territoire de 150 000 km² situé pour les quatre cinquièmes à l’ouest de la

République Centrafricaine et pour le dernier cinquième au centre-est du Cameroun. Elles regroupent environ 500 000 personnes qui parlent une langue oubanguienne¹. Les Gbaya 'bodoë sur lesquels portent mon travail font partie des Gbaya kara et vivent au sud-ouest de Bouar (fig. 1).

Ils ne disposent traditionnellement que de trois types d'animaux domestiques. Ce sont le chien, le cabri et la poule pour lesquels ils ont des techniques d'élevage (photo 1).

Les matériaux sur lesquels s'appuie ce travail ont été recueillis directement sur le terrain, lors de missions échelonnées de 1970 à 1995. La démarche ethnolinguistique adoptée ici associe à une enquête de type ethnologique, une enquête linguistique qui utilise les "mots" même des locuteurs, leur parole et une analyse plus strictement linguistique. Cette double préoccupation permet de saisir au-delà des mots, le conceptuel.

Dans le passé, il y a eu des élevages de cobayes vivant en liberté dans la maison, mais cela n'est plus attesté. Certes ils connaissent la « vache² » *ndàè*, élevés par les Peuls Mbororo qui transhument régulièrement en pays gbaya, ainsi que le « mouton » *sámí*, l'« âne » *tòè-fùù* (porte-farine) et le « cheval » *yángá* qu'ils ont vus en ville chez les Haoussas. Mais, n'ayant aucune tradition d'éleveur pour ces animaux, les tentatives d'élevage ont très vite tourné court. Enfin, quelques villages ont cherché à élever des « porcs » *ngûr* mais, dans la plupart des cas, ces animaux étant considérés comme des pourvoyeurs de chiques sont devenus indésirables et, comme ils se nourrissent des déchets du village, leur viande est très diversement appréciée, toujours jugée trop grasse par les femmes et en tous cas vendue à un prix inférieure à la viande de vache.

La notion d'animal domestique n'est pas directement traduisible en gbaya. Membre à part entière du groupe des « vertébrés³ » *sàdî* les animaux domestiques ne sont jamais définis par rapport à leur présence au village comme c'est le cas en français avec le terme 'domestique' qui renvoie à la maison. Cependant ils sont exclus des « animaux sauvages » *sàdĩ zàŋ-bèè* (vertébré+D⁴/brousse) qui sont, eux, positivement caractérisés par rapport à leur présence en brousse. La nature n'est pas, pour les Gbaya, conçue comme un espace dangereux : y cohabitent les hommes dans les villages et les ancêtres

¹ Il s'agit du groupe 1 de la branche orientale de la sous-famille 6 "Adamawa oriental" de la famille Niger-Congo, dans la classification de Greenberg.

² Il y a eu dans les années 60 un essai d'implantation d'une race de vache taurine par les services de l'Élevage de Bouar, qui a donné lieu à quelques troupeaux (ces vaches étant remises par contrat au chef) qui n'ont pas perduré.

³ Il n'y a pas en gbaya de terme générique « animal », les animaux sont classés en deux groupes, d'une part les « vertébrés » (288 espèces distinguées) et d'autre part les « invertébrés » *kókódò-mò*.

⁴ Marque de détermination tonale qui lie les deux noms.

dans la brousse qui est leur « grand village » gbàyé (grand-village). Penser un animal comme lié au village, signifie pour les Gbaya qu'il se nourrit principalement des déchets villageois et, en conséquence, sa consommation répugne aux adultes. C'est ainsi le cas du rat de case et de l'oiseau qui vit sur la poterie faïtière que seuls les enfants parfois consomment.

1. L'ELEVAGE TRADITIONNEL

L'élevage traditionnel se limite le plus souvent à quelques « poules » *kòrá*, des « cabris » *dùà* et des « chiens » *tòyó*. Les Gbaya considèrent, pour chacun de ces animaux, l'existence « d'une seule race » *zúdùk kpók* (race/une). Ils distinguent cependant pour chacune des différences de taille et de couleurs qui sont prises en charge par un vocabulaire spécifique, et distinguent les différents individus d'un groupe par le recours pour les « femelles » au terme *nàà kó* (mère/de) et pour les « petits » au terme *bé* (petit). Pour les mâles par contre, chaque animal à un terme propre. Le « coq » se dit *gàtá kòrá* (mâle+D/poule), le « bouc » *vàlá dùà* (mâle+D/cabri) et « chien mâle » *bàfá tòyó* (mâle+D/chien).

1.1. Les chiens

Il s'agit d'une race très ancienne originaire d'Afrique centrale, dite de type primitif, connue sous le nom de basenji⁵ ou terrier du Congo et non pas d'un « lévrier d'Égypte ou du Kordofan » comme l'indique I. de Garine (1999 : 321).

1.1.1. Le rôle des chiens

Le chien est l'auxiliaire du chasseur, un compagnon de chasse. On ne peut pas pour autant parler d'un animal de compagnie, la distance entre l'homme et le chien restant bien marquée, ce qui n'empêche bien sûr pas l'existence d'un réel attachement sentimental. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir pleurer quelqu'un à la mort de son chien.

Un segment de lignage possède au moins cinq ou six chiens qui ont un « propriétaire » *wàn tòyó* (celui⁶/chien) précis, mais sont entretenus par l'ensemble du lignage. Il y a, pour chaque segment de lignage, un parfois deux « maîtres des chiens » *wí pì tòyó* (celui/à lancer/chien) à qui il incombe de rassembler les chiens et de les diriger pendant la chasse. Ce rôle qui peut être reconnu à quelqu'un en particulier peut parfaitement être tenu par quelqu'un d'autre du lignage, à l'occasion d'une chasse. Les chiens nourris par le lignage,

⁵ Le mâle atteint 43 cm pour 11 kg et la femelle 40 cm pour 9,5 kg. Sa queue est recourbée et haute. Il aurait été offert en présent aux Pharaons d'Égypte où il est représenté sur plusieurs tombeaux ; et n'a été introduit en Europe qu'au XX^e s.

⁶ Marque l'agent régulier, le propriétaire de qqchse. Il n'y a pas de marque de détermination.

rien recevoir à manger, se venge de cette négligence en affligeant celui qui ne l'a pas nourri d'un « orgelet » *ɲɔŋ-mɔ-dɔ-nɛ-tɔyó* (nourriture/INAC+refuser/INSTRUMENTAL/chien) qui signifie littéralement « la nourriture est refusée au chien ». Les chiens dorment auprès du foyer, soit dans la maison, soit sous l'abri collectif du lignage. Ils font partie de la maisonnée.

C'est généralement à partir de septembre et pendant les premiers mois de la saison sèche, qu'a lieu la période du « rut » *dáŋá màá kɔ tɔyó* (NVmonter/les uns les autres/de/chiens). Une fois qu'une femelle a mis bas⁸, son maître fabrique pour elle et sa portée un petit panier de type *ndɔkɔ* dont il tapisse le fond de feuilles de *Lophira lanceolata* OCHNACEAE, *ngòkòè*. Il y place les « chiots » *bé tɔyó* (petit+D/chien). La mère circule librement mais y revient régulièrement allaiter ses petits. Les chiennes veillent attentivement sur leurs petits et représentent un danger pour les enfants et tous ceux qui s'approchent imprudemment du panier. Tous les deux ou trois jours, le maître des chiens change les feuilles qui tapissent le fond du panier. Au bout de deux à trois semaines, quand « les petits chiots parviennent seuls à escalader les bords du panier pour aller dehors » *kà bé tɔyó dáŋ gɛsɛ ték nù* (quand/petits+D/chien/INAC+monter/ panier/I.ACC+tomber/à terre), c'est le signal qu'ils sont assez grands et on ôte le panier. Puis on commence à leur donner à manger. Il faut attendre que le chiot ait environ six mois pour lui passer au cou le « collier » *máná* auquel il devra être habitué pour participer à la chasse.

Le chien n'est jamais consommé, et du fait de la grande ressemblance qu'il a avec le chacal, celui-ci n'est également jamais consommé⁹. A sa mort le chien est enterré.

1.1.4. Acquisition des chiens

Un jeune chiot est un cadeau apprécié qui se fait volontiers entre familles alliées. A chaque portée, on garde volontiers trois chiots, les autres sont donnés. Un chien peut, à l'occasion, être vendu.

1.2. Les cabris

1.2.1. Le rôle des cabris

Les cabris constituent une partie importante de la « compensation matrimoniale » *mbɔ́í-dòŋ-kòò* (monnaie+D/derrière+D/épouse) que verse le futur gendre à sa belle famille au moment du mariage. Cela représente en moyenne un troupeau de vingt à trente cabris.

⁸ Ce chien n'a qu'une seule portée par an.

⁹ Un raisonnement du même type provoque une situation inversée : comme le chat sauvage a toujours consommé, le chat domestique, extrêmement rare, est plutôt comme un gibier.

Dans l'alimentation quotidienne, on mange peu de cabri et sa viande est diversement appréciée. De fait on ajoute volontiers à la cuisson de la viande de cabri un bouquet de *Cymbopogon giganteus fólópèη* qui en atténuera le goût. Certaines femmes en particulier trouvent le goût du cabri si prononcé qu'elles n'en mangent jamais, elles préfèrent de loin la viande des animaux sauvages. C'est le plus souvent, quand il convient de nourrir des visiteurs qu'on tuera un cabri. Ils sont aussi consommés à l'occasion de fêtes ou sacrifiés pour certains rituels telle la prière annuelle aux ancêtres ou comme le « cabri à tuer » *dùá-gbè* (cabri+D/à tuer) qu'un mari tuera pour sa belle famille, lorsque la jeune épouse fait plusieurs fausses couches ou ne parvient pas à mettre au monde un enfant viable, réaffirmant ainsi qu'il y a bien eu séparation de l'épouse d'avec le lignage de son père¹⁰.

1.2.2. Les noms types

Les cabris ne reçoivent pas de noms propres. Cependant un certain nombre de types de cabris peut recevoir une dénomination spécifique. Ainsi on appellera *dàn-kpánà* (à monter/poterie) « monte aux poteries » le cabri qui fait des dégâts dans la maison, car il cherche toujours à voir ce qu'il y a au fond des diverses poteries qui s'y trouvent. L'appellation de *yùr fùù* (à foncer/farine) « fonce dans la farine » désigne un cabri qui se précipite si vite lorsqu'il sent du manioc qu'il risque de tout culbuter sur son passage, et celle de *kpéléém* « le casanier » un cabri qui reste toujours au village, à l'affût d'une porte ouverte. Enfin on appellera la « mère de la bergerie » *náná-gbàη* (mère+D/bergerie) une femelle très prolifique, qui met toujours au monde des agneaux, deux par deux.

1.2.3. Entretien et élevage

Les cabris se nourrissent au village et aux abords du village, circulant aussi dans la brousse, jusqu'aux rivières et aux aires à manioc les plus proches. Ils ne vont jamais jusqu'à l'aire trop lointaine des champs.

Autrefois, lorsqu'il n'était pas rare qu'une panthère rôde autour du village, chaque lignage disposait alors d'une « bergerie » *gbăη dùà* (enclos+D/cabris), dans laquelle étaient rentrés tous les soirs les cabris. Il s'agissait d'une véritable maison, construite en terre et couverte d'un toit de chaume. La porte se composait d'une série de troncs de bois entassés les uns sur les autres et maintenus par deux gros poteaux. Chaque matin, pour ouvrir, on ôtait les bois du dessus, en en laissant toujours deux en bas. Les cabris sortaient en sautant par dessus. Dans la bergerie, plusieurs piquets coudés étaient fichés au sol. Cela permettait d'attacher, par une corde ficelée à une de

¹⁰ Est une répétition du rôle que joue, à chaque mariage, la « poule de séparation » *kòrà-kàfi-tè* (poule/à refuser/corps) qui est offerte aux beaux-parents le jour de la conduite effective de l'épouse chez son mari.

leurs pattes avant, les femelles les plus belliqueuses ou parfois un mâle trop querelleur. L'extermination quasi complète des panthères par les Blancs installés à Bouar a rendu caduque cet abri. De nos jours, les cabris dorment à la belle étoile, le plus souvent collés au mur d'une maison surtout lorsqu'il pleut.

Les cabris peuvent être parfois atteint par la gale et ils sont alors soignés.

1.2.4. Acquisition des cabris

Un homme père de famille possède en moyenne un troupeau de vingt à trente cabris constitués de ses propres cabris auxquels s'ajoutent ceux offerts par ses frères à ses fils qui, par ailleurs, en recevrons aussi de leur oncle maternel. Dans tous ces cas, c'est le plus souvent une jeune femelle de cabri qui est offerte. Ce sont donc, pour un segment de lignage, une centaine de cabris qui constitue le troupeau collectif. D'une manière générale, les cabris peuvent, bien sûr, être donnés ou vendus.

1.3. Les poules

1.3.1. Le rôle des poules

Un homme peut certes offrir 'de la poule' à un ami, ou à un parent, mais cela reste une consommation d'importance assez limitée. Les poules¹¹ sont élevées essentiellement pour une consommation alimentaire rituelle du fait du rôle qu'elles jouent dans l'établissement des relations d'alliance. De ce fait les femmes qui, en consommant de la poule, se trouveraient dans la situation de consommer leur propre fécondité, se condamnant à être stériles, n'en mangent jamais et les hommes eux-mêmes doivent être très prudents lorsqu'ils mangent une poule, car il leur est interdit de consommer une poule provenant du lignage de leur belle famille.

L'engagement d'une jeune fille et d'un jeune homme ne devient effective qu'après que le père de la jeune fille, ayant reçu le consentement de sa fille, ait accepté de son futur gendre « la poule qui engage l'alliance » *kòrà-káná-kòò* (poule+D/ engagée/épouse) qu'il consommera avec tous ses frères qui sont les pères classificatoires de sa fille, concrétisant ainsi l'engagement acceptée par elle. Le jour où la jeune épouse est effectivement conduite jusqu'au village de son mari, celui-ci remet à son beau-père « la poule de la séparation » *kòrà-kàfi-tè* (poule/à refuser/corps) qui symbolise la séparation effective de la jeune fille d'avec le lignage de son père. Un peu plus tard encore, une fois le mariage réalisé et l'épouse vivant dans la maison construite pour elle par son mari,

¹¹ En ce qui concerne les poules offertes par le jeune homme à son futur beau-père, il s'agit toujours de poules provenant de l'élevage d'un de ses pères et jamais d'une poule lui appartenant personnellement.

celui-ci apportera à son beau-père « la poule de la connaissance » *kðrá-ʔìŋ-mð* (poule/à savoir/chose) qui signifie que l'union réalisée a bien été consommée. Dans le cas d'une jeune fille qui a déjà été mariée mais dont l'union n'a pas duré, bien qu'elle ait été consommée, l'homme qui ensuite viendra l'épouser ne pourra bien sûr plus envoyer à son beau-père « la poule de la connaissance », puisque sa femme a déjà connu un homme, mais il lui enverra « la poule qui met fin à l'engagement précédent » *kðrá-gbð-ʔðyð* (poule/à arriver/à la place). Dans le cas d'une femme plus âgée ou d'une jeune fille dont le premier mariage a duré assez longtemps, il n'y a plus de poules données ainsi au beau-père.

De plus, une fois par an, le chef de famille faisait l'offrande d'un poulet à ses ancêtres. Ce poulet était cuit puis déposé, accompagné d'une boule, sur l'« autel des ancêtres » *tí-sð*, situé tout près de la maison. Ce rite annuel avait lieu au début de chaque saison sèche. Enfin, dans les procédures ordaliques pratiquées par les Gbaya 'Bodoe, la poule intervient comme un substitut possible de l'homme ou la femme qui veut se disculper en recourant à une de ces procédures ordaliques. Les épreuves sont alors faites sur un poulet qui est en quelque sorte une étape intermédiaire possible, avant que d'en arriver à l'épreuve ultime. Cette pratique est courante lorsque celui qui engage cette épreuve le fait pour disculper quelqu'un d'autre que lui-même (un proche parent par exemple). Il va sans dire que si le résultat de l'épreuve ne satisfait pas l'intéressé, il pourra toujours ensuite recourir à cette épreuve sur lui-même. Il est un troisième cas où la poule est l'élément même qui permet de contester la parole accusatrice. Il s'agit du démenti par la poule blanche¹² que celui dont les accusations sont contestées ne peut refuser car ce serait reconnaître que c'est lui qui ment.

1.3.2. Des noms de circonstance

D'une manière générale, les poules ne reçoivent pas de noms propres, ni même de noms types. Il peut arriver cependant que quelqu'un décide de nommer une de ses poules, comme cet homme qui avait appelé un coq auquel il tenait beaucoup « l'invité mange des feuilles de manioc » *gènè-ŋðná-sùkà* (l'invité/ACC+manger+D/feuilles de manioc), signifiant ainsi clairement aux yeux de tous qu'aucun invité ne valait qu'il tue pour lui son coq, des feuilles de manioc feraient tout aussi bien l'affaire.

¹² Les deux adversaires vont chacun, à tour de rôle, « frapper violemment une poule blanche sur le corps de l'autre » *gúsá kðrá nè mãá* (frapper/poule/avec/l'un l'autre), tout en disant à haute voix la raison de leur geste. Pour finir, la poule est jetée très violemment contre le sol où elle meurt. Le premier des deux qui ensuite tombe malade est celui qui a menti. Comme dans tous les cas de ce type, au bout d'un certain temps, la maladie de l'un ou de l'autre n'est plus interprétée comme une réponse à cette épreuve (cf. Roulon et Doko, 1991 : 280).

1.3.3. Entretien et élevage

Les poules se nourrissent au village des résidus alimentaires (son des graines, brisures de manioc, etc.) qu'on leur réserve. Elles accourent dès qu'on les appelle au cri de *kúr kúr kúr*. Outre les résidus végétaux, elles sont particulièrement friandes de cafards.

On confectionne pour les poules un « poulailler » *válé kòrá* (abri+D/poules), car il convient de les protéger des mangoustes qui n'hésitent pas à venir au village, à la recherche d'un repas. Il s'agit d'une véritable construction sur pilotis dont les formes varient et qui est installée non loin de la maison. Les poules y accèdent, le soir par une « échelle » *ndábá* qui est déposée ensuite à terre.

Dès qu'une poule se met à pondre des œufs, le propriétaire guette le premier œuf et le place dans un « pondoir » *ngbúm kòrá* (pondoir+D/poule). Pour ce faire, on utilise soit un simple « panier à poule » *gèsé kòrá* (panier+D/poules), confectionné en fibres de *Marantochloa leucantha* MARANTACEAE, qui est placé en hauteur sous les pailles du toit, soit une nasse dont on a laissé l'ouverture libre. Dans l'un ou l'autre cas, il y dépose des fibres. Désormais, la poule ira pondre ses œufs dans le pondoir. Elle continue cependant à dormir dans le poulailler avec les autres poules. Quand elle a pondu un certain nombre d'œufs, elle reste alors dans le pondoir à couvrir. Au bout d'environ trois semaines, les œufs éclosent. Le propriétaire ramasse alors les poussins et la poule et les installe, dans la maison, dans un panier à poule au fond duquel il a placé un morceau d'une vieille natte. Ils y resteront trois ou quatre jours, nourris de grains de sésame, de brisures de manioc et pourvus d'eau. Le panier est nettoyé tous les matins. Ce n'est que lorsque les poussins commencent à voler qu'ils iront à leur tour dans le poulailler. Les premières fois, le propriétaire les y déposera lui-même, puis l'habitude est prise, et les jeunes poulets gagnent eux-mêmes le poulailler tous les soirs. Le plus souvent, chaque poule a son propre pondoir. En moyenne, on considère qu'une poule couve quatre fois par an.

Dans le cas d'une poulette dont c'est la première couvée, le propriétaire rassemble les « coquilles » *kók-sàdáà* (cornée/peau+D+cela) ou *sàdá kúì* (peau+D/œuf) d'où sont sortis les poussins et les embroche sur un petit bois qu'il fiche dans sa maison, quelque part à la base du toit afin de protéger la fécondité de son élevage.

1.3.4. Acquisition des poules

Tout homme possède en moyenne un élevage pouvant atteindre une quinzaine de poules. Les garçons dès dix-onze ans peuvent recevoir des poules offertes par les frères de leur père. Tant qu'ils ne sont pas mariés, leurs poules vivent avec celles de leur père. Au moment de son mariage, le jeune homme

construira son propre poulailler pour qu'y dorment ses poules, auxquelles s'ajouteront des poules offertes à cette occasion par son père.

Il peut arriver qu'un homme vende ou donne à quelqu'un qui vit dans un autre village une poule. Dans ce cas, il ne manquera pas d'arracher une plume de l'aile de cette poule avant de s'en séparer. Cette plume, il la fiche dans sa maison, à la base du toit. Elle représente la fécondité de son élevage dont il tient à conserver la maîtrise.

2. ROLE DES ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LES CONTES

La mention d'un animal dans un conte ne lui confère pas nécessairement le statut de personnage animal, il peut n'être qu'un élément du contexte, comme les chiens qui accompagnent un personnage ou la poule qu'on tue à un invité, par exemple. En tant que personnage du conte, l'animal joue un rôle à part entière et est un des éléments de l'intrigue. La situation primitive dans les contes fait toujours état d'un monde où chaque espèce vivait tranquille dans son propre village, sans contact avec les autres ni en particulier avec le village des hommes.

Présents dans plus de la moitié des contes de mon corpus, les personnages animaux¹³ ont en général un comportement social humain tout en conservant des éléments qui réfèrent spécifiquement à leur nature animale dont le conte choisit de mettre en valeur certains d'entre eux leur conférant une valeur symbolique qui caractérise ledit animal. Le conte (T99¹⁴) de la fille difficile *zóná-kó-tà* (jeune fille/dans/pierre) en est une très bonne illustration. Pour y présenter les divers prétendants, le recours aux personnages animaux qui ont ici un statut d'humains permet de mettre « l'accent [...] sur leur apparence physique : la couleur de leur pelage, roux [céphalophe], bien foncé [aulacode], moucheté [guib], tacheté [civette], des dents très longues [potamochère], des fesses rouges [babouin] ; leur démarche : le fait de voler pour l'aigle, le pas décidé de l'aulacode, les cabrioles du guib, etc. »¹⁵ (Roulon-Doko 2001 : 192) et ainsi de les caractériser alors qu'il aurait été « beaucoup plus difficile de classer les hommes en types physiques aussi évidents et le lépreux est une exception parmi les hommes puisqu'il peut

¹³ Les personnages des contes se répartissent en deux parties à peu près égales, l'une de personnages humains et l'autre de personnages animaux, auxquelles s'ajoute 15% de dieux, divinités, etc.

¹⁴ Il s'agit d'une référence qui renvoie à la liste des thèmes de contes que j'ai établie.

¹⁵ Céphalophe à flanc roux : *Cephalophus rufilatus* (Gray), Bovidae ; guib harnaché : *Tragelaphus scriptus* Pallas, Bovidae ; Civette d'Afrique *Viverra civetta* Schreber, Viverridae ; Potamochère : *Potamochoerus porcus* (L.), Suidae ; Babouin : *Papio cynocephalus* (L.), Cercopithecidae.

pareillement être caractérisé : il marche en traînant la jambe, est mutilé et dégouline de sang » (*ibid.* :193).

Le plus souvent le personnage animal n'est pas le seul de son espèce. Il vit avec une famille, une épouse, des enfants, des frères, une belle famille qui sont nommés par référence à lui.

Un seul conte T89 *sára-kò-bérà*¹⁶ met en scène simultanément les trois animaux domestiques, le cabri, le chien et le coq qui sont chacun un mari potentiel pour les trois jeunes filles du conte.

Trois filles *sára-kò-bérà*, *gùmáátà* et *ɲmàngbàì* qui vivent seules, sans mari posent comme épreuve à leur futur prétendant de dire leurs noms. A chaque arrivée d'un intrus, elles le chassent de la nourriture qu'elles préparent en s'appelant les unes et les autres par leur nom. Une fois le repas préparé, elles lui en proposent une part. Celui-ci refuse de manger seul et leur demande de se joindre à eux, c'est là qu'elles lui demande de dire leur nom. Un bouc passe tout d'abord par là, puis un chien et enfin un coq qui lui réussira l'épreuve. Il retourne chez son père annoncer qu'il ira les conduire un peu plus tard.

Tandis qu'il est bien spécifié qu'il s'agit d'un « bouc » *vàlá dùà* (mâle+D/cabri) et d'un « coq » *gàtá kòrá* (mâle+D/poule), le chien est simplement mentionné comme « chien », sans la spécification de « chien mâle » *bàfá tòyó* (mâle+D/chien), signalant une perception du terme générique de ces trois espèces comme ayant une valence sexuelle différente. Le terme générique « chien » *tòyó* sans spécification vise plutôt un mâle, tandis que les termes génériques « cabri » *dùà* et « poule » *kòrá* visent, sans autre spécification, plutôt des femelles. Cette remarque est valable pour tous les contes mettant en scène ces animaux.

Vivant au village, ce sont des témoins de la vie villageoise et c'est le coq qui se révèle être le plus attentif aux détails, le seul capable de retenir le nom des jeunes filles. Cette aptitude d'observateur avisé de la vie villageoise des poules est reprise dans le conte T125 dont le héros mordu par le serpent du miel acquiert la faculté de comprendre le langage des animaux. C'est en surprenant les commentaires peu révérencieux mais bien observés sur sa belle-mère, qu'échangent entre elle les poules¹⁷, qu'il ne peut s'empêcher de rire, ce qui causera sa mort.

De fait ces trois animaux n'ont pas le même accès à l'espace : la poule ne quitte jamais le village, tandis que le cabri se promène volontiers dans la savane jouxtant le village¹⁸ et que le chien parcourt toute la brousse à

¹⁶ Il s'agit du nom propre d'une des trois jeunes filles du conte.

¹⁷ Les poules ne sont pas ici des personnages du conte mais un élément banal de la vie au village. La mention de « comprendre le langage des animaux », rappelle ici qu'elles sont des animaux à part entière.

¹⁸ Il n'atteint jamais l'aire des champs, toujours assez éloignée.

l'occasion des chasses¹⁹. Si la poule a un univers spatial plus réduit, elle en a par contre une meilleure connaissance.

En tant que personnages de conte, seuls le chien et le bouc sont attestés, dans d'autres contes. C'est en les plaçant dans des situations courantes de la vie quotidienne, telles la visite aux beaux-parents ou une fête, que le récit fait apparaître certains traits jugés caractéristique de leur comportement respectif.

2.1. Les chiens

Un conte « l'aulacode et le chien » *bíá ʔín tòyó* (T2) raconte le mauvais tour joué par l'aulacode au chien. Un champ de canne à sucre ayant été ravagé par les aulacodes, le propriétaire s'en prend à eux. Ils nient tous et proposent une épreuve à laquelle soumettre les animaux pour révéler le voleur : tremper chacun dans l'eau de la rivière puis de voir celui qui tremblera. L'aulacode passe l'épreuve indemne, tandis que le chien qui tremble de froid est désigné comme coupable.

Trois contes présentent le chien dans sa belle famille :

Le chien et le babouin	tòyó ʔín gbàdàwà	T59
La visite aux beaux-parents du chien	néé kòfè kó tòyó	T77
Le beau-père du chien est mort	för tòyó fèá	T46'

Le premier met le chien en rivalité avec le babouin, et chacun utilise la faiblesse connue de l'autre – le chien ne peut s'empêcher de courir après les os qu'on lance, le babouin a les fesses rouges²⁰ – pour le déprécier aux yeux de beaux-parents... entraînant une inimitié entre les deux espèces.

Dans le second, un chien, n'ayant rien à offrir à ses beaux-parents, un chien part en brousse et découvre les aulacodes. Il les invite chez son beau-père où en fin de compte ils seront pris comme gibier et serviront de prestation matrimoniale pour le chien. L'aulacode est ici défini comme la proie par excellence du chien.

Ce thème est repris par le troisième conte où les aulacodes oubliant toute prudence décident d'aller à la fête de deuil du beau-père du chien. Là aussi, hommes et chiens s'uniront pour les tuer en grand nombre.

Enfin le conte T117 met en scène un homme dont le chien réussit à sa place l'épreuve imposée par ses futures épouses et qui pour cela est remercié d'un femelle de cabri.

¹⁹ Un chien errant est toujours perçu comme un danger, on le chasse.

²⁰ Ce même conte est mentionné par É. Copet-Rougier (1988 : 110-111) qui présente le singe du conte *mkako* comme un chimpanzé dont la caractéristique physique retenue est cependant "les fesses rouges".

Il en ressort que le chien a deux ennemis dans le monde sauvage, le babouin et l'aulacode qui assument ici le rôle de proie de prédilection du chien.

Mais le chien a surtout une valeur d'auxiliaire, voire de substitut de l'homme qui, reprise dans les proverbes, transmet les valeurs ci-après :

- solidarité : « Les chiens qui se montent, ne se fuient pas » ;
- connaître son intérêt : « Le chien parti à la recherche d'os n'en donne pas aux autres » ;
- se regarder avant de parler : « Le chien laisse la merde sur sa tête et lèche néanmoins celle de son copain » ;
- rester sur sa réserve : « Quand un chien arrive au village d'un ami, il courbe sa queue entre ses pattes ».

2.2. *Le cabri*

Le bouc du conte T76, « le travail du gendre du bouc » *néé kàfê kó vâlá dùà* raconte comment un bouc en se rendant chez ses beaux-parents rencontre une panthère qui l'informe qu'elle l'attendra à son retour. Mort de peur il écourte sa visite et revient au plus vite pour ne plus jamais quitter son village où il prend depuis femme entre ses soeurs et sa mère, ce que les hommes ne font jamais.

Le conte T126 « la cola de la panthère » *górò kó g̀̀* montre comment un cabri, à l'instar du chien trempé dans l'eau, est accusé du vol des cola, car sa façon de ruminer l'a désigné comme tel.

Dans les deux contes, c'est toujours le couple cabri / panthère qui est attesté.

Enfin le conte T52 raconte l'origine du premier troupeau de cabris :

Wanto, le héros civilisateur des contes gbaya, qui posait en vain des pièges en brousse sans parvenir à constituer la compensation matrimoniale qu'il lui fallait pour se marier, eut recours à la ruse. Il captura un jeune femelle de céphalophe couronné qu'il demanda à Gbason, seul détenteur de cabris, de lui garder jusqu'à ce qu'elle fasse ses petits. Six mois plus tard, Gbason lui assura que sa chèvre s'était enfuie. Ne pouvant se mettre d'accord, ils demandèrent à un juge de les départager. Celui-ci donna raison à Wanto qui obtint tous les caprins qui avait une marque à l'œil et constitua ainsi la première dot.

L'acquisition du cabri se fait par le biais d'un vol et d'une ruse, comme l'acquisition du manioc ou du sésame. Le cabri est donc ici bien perçu comme un bien, avant d'être un animal.

CONCLUSION

Au terme de cette présentation, il ressort que les animaux domestiques que possèdent les Gbaya n'ont pas le même statut. Les cabris et les poules

représentent des biens essentiels pour l'établissement des relations d'alliance. Le troupeau de cabris est l'élément fondamental de la dot dont l'homme peut disposer à sa guise, ce qui, comme l'explique bien le conte, n'était pas le cas lorsqu'il devait s'en remettre à la capture d'animaux sauvages. Quant aux poules, tuées rituellement à chaque étape du mariage dont elles garantissent la valeur, elles sont l'élément fondateur de toute relation d'alliance. Ces deux animaux ne jouent par contre pas un rôle conséquent dans l'alimentation quotidienne. La viande de cabri est moins appréciée que la viande de chasse ; les nombreux interdits dont la poule fait l'objet, en limitent considérablement la consommation²¹.

Le statut des chiens est bien différent. En tant qu'auxiliaire indispensable à la chasse, le chien est placé sur le même plan que l'homme et dispose, comme lui, d'une fécondité à entretenir. Il se trouve donc directement sous le regard des ancêtres, sous leur contrôle. Les chiens sont toujours nourris, soignés et aimés. Sans être un "animal de compagnie" comme c'est le cas dans les sociétés occidentales, c'est un compagnon apprécié, très présent, qui dort dans la maison et, dans les contes, peut même se substituer à son maître.

L'importance qu'a, encore de nos jours, la chasse à la sagaie et aux chiens chez les Gbaya 'bodoë joue ici un rôle fondamental quant au statut du chien gbaya, comme c'est également le cas du lévrier touareg (Bernus 1999 : 419). Dans les sociétés du Nord-Cameroun, géographiquement proches de l'aire gbaya, il s'agit d'agriculteurs qui, pour certains, sont aussi des éleveurs comme les Tupuri (Ruelland 1999) et pour lesquels la chasse n'a plus de réelle importance. Le chien n'y est pas bien traité, même plutôt souvent maltraité (Garine 1999 : 344). Il est par contre remarquable de constater que le chien y joue un rôle de gardien²² totalement absent chez les Gbaya dont les villages présentent une structure ouverte sans la moindre clôture. Enfin, sur le plan alimentaire, le chien a été régulièrement consommé chez les populations montagnardes du Nord-Cameroun et est l'objet de sacrifices rituels, accompagnés ou non d'une consommation chez les Masa, les Musey, les Tupuri et les Mkako, manifestant qu'il est relié au surnaturel (Copet-Rougier 1988, Garine 1999, Garine Wichatitsky 1999). Rien de tel chez les Gbaya où au contraire il est protégé, au même titre que les hommes, par les ancêtres et bénéficie de leur bienveillante surveillance. Rappelons que ceux-ci sont les maîtres de la brousse qu'ils contrôlent au profit de leurs descendants pour qui la nature est bonne. Les animaux sauvages qui y vivent sont, pour les Gbaya, les animaux domestiques de leurs ancêtres et tous leur sont accessibles, par la chasse, le piégeage et la cueillette ; aucun n'a un statut qui pourrait

²¹ La poule est par contre volontiers offerte à un visiteur étranger qui la consommera seul, selon les règles de politesses gbaya.

l'individualiser pour en faire l'animal clef de voûte qu'attestent d'autres cultures.

Références bibliographiques

BAROIN C., BOUTRAIS J. (éds), 1999 — *L'homme et l'animal dans le bassin du Tchad*. Paris, Institut de recherche pour le Développement, coll. Colloques et séminaires, 705 p.

BERNUS E., 1999 — “ Chameau, cheval, chien : mythes et symboles de trois animaux domestiques touaregs ”. In Baroin C., Boutrais J. (éds) : 409-425.

BOVIN M., 1999 — “ « La belle vache » –chants de louage aux animaux et aux êtres humains chez les WoDaabe du Niger ”. In Baroin C., Boutrais J. (éds) : 203-219.

COPET-ROUGIER E., 1988 — Le jeu de l'entre-deux. Le chien chez les Mbako (Est-Cameroun). *L'homme*, 28 (108) : 108-121.

DIGARD J.-P., 2003 — “ La domestication animale revisitée par l'anthropologie ”. In Denis B. (éd.) : *Animal domestique, espèce domestique, domestification : Point de vue*, Paris, Société d'Ethnozootechnie : 33-44.

DUMAS-CHAMPION F., 1999 — “ Les cultes liés aux animaux chez les Masa du Tchad ”. In Baroin C., Boutrais J. (éds) : 349-372.

GARINE I. DE, 1999 — “ Contribution à l'ethnologie du chien dans le Nord du Cameroun et le Sud-Ouest du Tchad (Masa, Musey, Tupuri, Kera) ”. In Baroin C., Boutrais J. (éds) : 331-348.

GARINE WICHATITSKY E., 1999 — “ Chasser dans une société agraire : à propos des Duupa du massif de Poli ”. In Baroin C., Boutrais J. (éds) : 501-523.

HAUDRICOURT A.-G., DIBIE P., 1988 — Que savons-nous des animaux domestiques ? *L'homme*, 99 : 72-83.

ROULON P., DOKO R., 1991 — “ Jurer, maudire ou promettre : expression et conception du serment chez les Gbaya 'Bodoe de République Centrafricaine ”. In Verdier R. (éd) : *Le serment, Vol II.- Théories et devenir*, Paris, Éditions du CNRS : 274-288.

ROULON-DOKO P., 1998 — *Chasse, cueillette et culture chez les Gbaya de Centrafrique*. Paris, L'Harmattan, 540 p.

ROULON-DOKO P., 1999 — “ Les animaux dans les contes gbaya (République Centrafricaine) ”. In Baroin C., Boutrais J. (éds) : 183-192.

ROULON-DOKO P., 2001a — *Cuisine et nourriture chez les Gbaya de Centrafrique*. Paris, L'Harmattan, 348 p.

ROULON-DOKO P., 2001b — “ La fille difficile gbaya (République Centrafricaine) ”. In Göröd-Karady V., Seydou C. (éds) : *La fille difficile, un conte-type africain*, Paris, Éditions du CNRS : 187-202.

SKINNER N A, 1977 — “ Domestic animals in Chadic ”. In Newman P., Newman R.M. (eds): *Papers in Chadic Linguistics*, Leiden (The Netherlands), Afrika-Studiecentrum: 175-198

RUELLAND S., 1999 — “ L’homme et l’animal en pays tupuri : réalités et représentations ”. In Baroin C., Boutrais J. (éds) : 373-392.

THÉVENIN R., 1947 — *Origine des animaux domestiques*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. Que sais-je 271, 128 p.